



Suj. C842  
ULC-S651

Le 18 mars 2008

## BULLETIN D'ACCRÉDITATION N<sup>o</sup> 2008-08

Destinataires : Clients répertoriés de ULC des robinets d'urgence pour liquides inflammables et combustibles (EUCVC)

Autres parties intéressées

Objet : Troisième édition de la norme ULC-S651-07, Standard for Emergency Valves for Flammable and Combustible Liquids (norme sur les robinets d'urgence pour liquides inflammables et combustibles)

---

Le présent bulletin fait suite au Bulletin sur les normes 2007-32 de ULC annonçant la publication de la troisième édition de la norme ULC-S651-07, Standard for Emergency Valves for Flammable and Combustible Liquids.

Les Laboratoires des assureurs du Canada ont adopté les dispositions de la troisième édition de la norme, et toutes les nouvelles demandes concernant les robinets d'urgence pour liquides inflammables et combustibles sont vérifiées conformément à ces exigences.

Puisque les modifications apportées à la norme ont une incidence sur les produits actuellement inscrits, une revue des dossiers industriels sera entreprise afin d'assurer la conformité des produits avec les nouvelles exigences et les exigences révisées. Pour obtenir des détails concernant la revue des dossiers et les modifications apportées à la norme, consultez le site Web de ULC à l'adresse [www.ulc.ca](http://www.ulc.ca) sous Industrie File Review (revue des dossiers industriels).

La date d'entrée en vigueur des nouvelles exigences et des exigences révisées de la troisième édition de la norme ULC-S651-07 a été fixée au 30 janvier 2009. À partir de cette date, les produits actuellement inscrits devront être conformes à ces exigences.

Si vous avez des questions portant sur le sujet abordé ci-haut, veuillez communiquer avec M. Normand Breton, Ingénieur en chef – Canada, par téléphone au numéro 416 757-3611, poste 61238.

LABORATOIRES DES ASSUREURS DU CANADA

M. Normand Breton, ing.  
Directeur de la réglementation et ingénieur en chef